



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 juin 2011  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Dix-huitième session

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

### Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques,  
économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement**

## Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

### Note du secrétariat

1. Dans sa résolution 15/24 sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales, le Conseil des droits de l'homme a demandé au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de rédiger et de lui présenter à sa dix-huitième session une étude thématique sur les effets des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, comportant des recommandations sur la façon de mettre fin à ces mesures, en prenant en considération les rapports précédents, les résolutions et les informations dont dispose l'Organisation des Nations Unies

2. L'étude susmentionnée est en cours de préparation et nécessitera un délai supplémentaire pour être menée à bien. En conséquence, l'étude sera présentée au Conseil des droits de l'homme à sa dix-neuvième session.